

Vendredi 19 janvier 2018

page 20
SUD-OUEST

« Ici, c'est l'alliance du solaire et de la forêt »

MIOS Yves Jacquin Depeyre a inauguré, hier matin, les deux nouvelles centrales photovoltaïques de Caudos, d'une superficie totale de 25 ha, en service depuis fin 2017

BERNADETTE DUBOURG
b.dubourg@sudouest.fr

A Mios, et encore moins à Caudos, un quartier excentré au milieu des pins, il ne pleut pas toujours comme hier.

« Il faut vous imaginer sous le soleil », plaisante Yves Jacquin Depeyre, dont le groupement familial, qui possède près de 3 000 ha de forêt dans la commune, a choisi d'installer des panneaux photovoltaïques sur plusieurs parcelles dévastées par les tempêtes.

En 2011, il avait inauguré sa première ferme solaire sur 18 ha. Deux ans plus tard, une seconde ferme était aménagée sur une parcelle voisine de 19 ha.

Hier matin, sous la pluie, mais un large sourire aux lèvres, il inaugurait les deuxième et troisième fermes solaires, sur deux autres parcelles d'une superficie totale de 25 ha. Soit 16 100 personnes alimentées en électricité.



Le maire de Mios, Cédric Pain, a coupé le ruban inaugural, aux côtés d'Yves Jacquin Depeyre (à sa gauche). PHOTO B.D.

54 580 panneaux

« 63 ha au total, c'est 2,5 % de notre forêt, et une infime partie sur la commune », commente Yves Jacquin Depeyre, en réponse à ceux qui « s'inquiètent de centrales solaires construites dans la forêt ». D'autant qu'Yves Jacquin Depeyre revendique d'être un forestier : « C'est sûrement le seul endroit où un forestier fait du solaire. Ici, c'est l'alliance du solaire et de la forêt ».

À l'abri sous une tente, avant de couper le ruban inaugural au milieu des panneaux solaires, il insiste sur la préservation de la biodiversité : « C'est même beaucoup mieux que des grands pins de 20 ans, plantés serrés et qui tuent la biodiversité ».

Il rappelle que les (54 580) panneaux solaires de ces nouvelles fermes sont réalisés avec « des produits recyclables et non polluants, verre, silicium, alu, acier. Il n'y a pas un cm³ de béton. On ne peut pas faire plus léger et plus écologique ». « Le jour où les pieux seront retirés, l'impact sera nul, je vous félicite » reconnaît le maire (PS) de Mios, Cédric Pain.

Le forestier regrette d'ailleurs que les décharges et les toitures des bâtiments soient dorénavant privilégiées pour l'installation de panneaux photovoltaïques : « Les terrains forestiers n'ont plus accès au tarif électricité, les centrales émigrent vers le Nord de la France, c'est

dommage pour les Landes et la Gironde d'être privées de centrales ».

« Maire largement convaincu »

À Mios, des panneaux photovoltaïques sont justement installés sur le toit du parking du Lederc. D'autres seront installés sur la toiture de la future école. Un projet concerne aussi la déchetterie de Mios. « On s'engage dans cette voie, mais on ne peut pas comparer », admet le maire qui apprécie triplement Yves Jacquin Depeyre : « Vous êtes un forestier sensible à la qualité de la forêt, vous êtes un entrepreneur, et vous aimez dialoguer. Vous avez toujours une nouvelle idée ». Yves Jacquin Depeyre est aussi « un acteur économi-

que très engagé ». Chaque année, les centrales photovoltaïques de Caudos versent 300 000 euros de contributions aux collectivités locales, dont la communauté d'agglomération du Nord Bassin (Coban) qui a pris la compétence économique.

Le sous-préfet, François Beyries, se félicite aussi de la « contribution du bassin d'Arcachon et du Val de l'Èyre au choix des sources d'énergie renouvelable, qui plus est dans une commune où le maire est largement convaincu de cette transition écologique ».

Une commune où il fait aussi soleil. D'où le nom de la nouvelle société qui exploite ces fermes solaires : Électricité du Soleil du Bassin.

Entre la chouette et les moutons

ÉQUIPEMENTS Des moutons assurent toujours l'entretien du sol alors qu'un drone surveille les éventuelles anomalies sur les panneaux solaires

La ferme solaire de Caudos joue le grand écart entre des techniques à la pointe du progrès et des méthodes ancestrales.

Ainsi, ce sont toujours des moutons qui sont chargés de l'entretien des sols, sous les panneaux photovoltaïques. « C'est un bon procédé d'entretien, c'est aussi un lieu de pâturage et de tranquillité pour mes moutons reproducteurs », se félicite Yoann « le berger », éleveur à Cestas, qui a amené une dizaine de moutons : « On attend que l'herbe pousse, il pourra y avoir 800 ou

300 moutons ». Lorsque les moutons lèveront le museau, ils apercevront peut-être le drone de la société Chouette, équipé d'une caméra thermique, destinée à contrôler les panneaux photovoltaïques et y détecter d'éventuelles anomalies : « Il n'y a pas de pilote, c'est un système automatisé, piloté par une application. L'analyse est également réalisée par un logiciel », expliquent les responsables de cette société parisienne, déjà bien implantée dans la surveillance des vignobles. Yves Jacquin Depeyre montre aussi les cla-



Les moutons de Yoann assurent l'entretien du sol, sous les panneaux photovoltaïques. PHOTO B.D.

tures, constituées de pieux en châtaignier et de grillage flexible. « Des vraies dotations pastorales »

qui permettent aux moutons d'aller partout. B.D.